

Échanges avec les candidats au poste de Directeur général

Nature des échanges et public

1. Les échanges avec chaque candidat, en plus des audiences en séance privée prévues par les Règles applicables à la nomination du Directeur général, sont l'occasion de faire connaître la vision et le profil de chaque candidat à un public plus large que les seuls membres du Conseil d'administration qui participent à l'élection. Ces échanges sont introduits à titre expérimental avant d'envisager leur codification dans les règles applicables.
2. La participation aux échanges avec les candidats est ouverte aux gouvernements de tous les États Membres ainsi qu'aux mandants employeurs et travailleurs de tous les pays, qui seront invités par l'intermédiaire des secrétariats des groupes. Les échanges seront en outre diffusés par Internet afin que les acteurs de la société civile et le grand public puissent les suivre.

Durée et modalités des échanges

3. Les échanges seront organisés sous l'égide de la Présidente du Conseil d'administration, et chaque candidat disposera de 80 minutes au plus. Un service d'interprétation sera disponible dans les sept langues de travail de l'OIT (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).
4. Les candidats et les trois groupes de mandants auront des chances égales de participation. Les échanges seront à cette fin organisés d'une manière bien structurée et équilibrée, évitant dans la mesure du possible les doublons avec les audiences formelles qui se tiendront en mars 2022.
5. À des fins d'équité, tous les candidats devront participer en personne, au siège de l'OIT, depuis la salle où la Présidente du Conseil d'administration conduira les échanges.
6. Pour offrir des chances égales de participation à tous les mandants, les échanges auront lieu en ligne. Pour assurer une répartition équitable du temps entre les trois groupes et, au sein du groupe gouvernemental, entre les quatre groupes régionaux, et maintenir une approche cohérente avec l'ensemble des candidats, il est proposé d'organiser les échanges en trois temps:
 - Chaque candidat fera un exposé de 5 minutes qui complétera la déclaration énonçant sa vision, jointe à sa candidature.
 - Le candidat se verra poser 16 questions: 4 par les mandants employeurs, 4 par les mandants travailleurs et 8 par les gouvernements (2 par région géographique). Chaque question devra être formulée en 1 minute, et le candidat n'aura pas plus de 3 minutes pour y répondre.
 - Le candidat formulera ses remarques finales pendant le temps restant avant l'expiration des 80 minutes.
7. Sauf décision contraire de la part d'un groupe, le secrétaire ou le coordinateur de chaque groupe sera invité à communiquer au Bureau, au plus tard la veille de chacun des échanges, le nom de tous les représentants appartenant au groupe qui souhaitent poser une question aux candidats. Pour chacun des échanges, ces noms seront placés dans six

réceptifs (un pour les employeurs, un pour les travailleurs et un pour chaque groupe régional). Les noms des représentants qui seront invités à poser leur question au candidat seront tirés au sort dans chaque réceptif par la Présidente du Conseil d'administration.

8. Tous les représentants souhaitant poser des questions devront en préparer plusieurs, afin d'éviter que des questions similaires ne soient posées au même candidat. Ils auront également la possibilité de passer leur tour, auquel cas la Présidente tirera au sort un autre nom du même réceptif.
9. La Présidente désignera le groupe qui posera la première question à chaque candidat. Elle invitera ensuite les groupes à poser leurs questions à tour de rôle, chaque question d'un groupe régional étant suivie d'une question d'un groupe de partenaires sociaux.

Date et horaires des échanges

10. Les échanges auront lieu les 20 et 21 janvier 2022 aux horaires et dans l'ordre suivants:

Jeudi 20 janvier

12 h 00 – 13 h 20	M. Gilbert Houngbo (Togo)
13 h 30 – 14 h 50	M ^{me} Kang Kyung-wha (République de Corée)
15 h 00 – 16 h 20	M. Mthunzi Mdwaba (Afrique du Sud)

Vendredi 21 janvier

12 h 30 – 13 h 50	M. Greg Vines (Australie)
14 h 00 – 15 h 20	M ^{me} Muriel Pénicaud (France)